

# LA VIE DES SECTIONS

Union fédérale des retraités

N° 1 - Janvier 2018 - Trimestriel



**Edito**

## LA VIE DES SECTIONS, POURQUOI ?

Face à un monde où la bataille idéologique fait rage, nous devons armer tous les adhérents de la CGT. Ceci est déterminant quand la plupart des médias dans ce pays portent les idées dominantes de ceux qui prônent le libéralisme. Au-delà de la Tribune, qui permet de disposer d'un lien mensuel entre chaque adhérent actif, retraité et la Fédération, nous ne disposons pas à ce jour d'outil de communication entre nos organisations de retraités et l'UFR. D'où l'idée de ce journal !

Créer un lien relatant l'activité revendicative, d'organisation, de convivialité de nos sections de retraités est l'objectif de ce nouvel outil. L'échange permet de connaître et de s'enrichir de l'expérience des autres. Ce journal expérimental, jusqu'à la conférence des retraités de fin mai au Verdon, vivra grâce à vous en nous alimentant régulièrement de compte rendu de vos initiatives.

Gagnons, le pari de pérenniser ce journal « La vie des sections » dans le temps. C'est l'ambition et le souhait de la Fédération.

Bernard Guidou  
Secrétaire général de l'UFR

## Secteur fédéral retraités - PARIS SUD-EST

## Mise en place des binômes, une réalité

Le BR de PSE a décidé, suite à la proposition de l'UFR, de mettre en place des binômes. Mais pas seulement avec le secteur FD ! En effet, il a été décidé, pour être au plus près et pour avoir plus de lien avec les syndicats, de mettre en place des binômes dans chaque section. Aujourd'hui, 6 sections sur 10 sont pourvues et cela commence à porter ses fruits même si ce nouveau dispositif reste encore fragile.

Concernant les journées d'information aux retraitables, nous avons assuré 5 sessions depuis 2015. Cela

est peu, mais mieux que rien, et une prochaine est programmée fin janvier 2018. De bons échanges, ont permis de démontrer l'utilité d'être syndiqué en retraite. La continuité syndicale est à 100% des syndiqués ayant participé. Lors de ces journées quelques non syndiqués ont également participé et quelques adhésions ont suivi et nous sommes à peu près sûrs que tous prendront la carte en retraite. Pour cela il faudra que chaque syndicat travaille en ce sens (invitation au départ en retraite, etc). Affaire à suivre...

Autre disposition, depuis l'an dernier nous invitons les secrétaires généraux de syndicat à participer à nos conférences. Nous en faisons deux par an, une sur Paris et l'autre sur Montargis. Participation mitigée, 5 secrétaires sur 12 l'an dernier, seulement 2 en mai dernier et 7 le 6 décembre dernier. A chaque CGS, nous intervenons sur ce dossier et l'enjeu que représente la continuité syndicale.

Sylvain Pointeau  
Secrétaire du BR de PSE



© Pascale Lelays

## Secteur fédéral retraités - PARIS SUD-EST - Section Villeneuve St Georges

## Objectif : ne perdre aucun adhérent lors du passage à la retraite

Une fois le constat fait que de nombreux cheminots vont faire valoir leur droit à la retraite, notre premier défi est de ne perdre aucun adhérent et au-delà de voir comment toucher ceux repérés comme sympathisants.

Pour ce qui est des adhérents, nous participons systématiquement aux commissions exécutives des syndicats exécution et UFCM. Outre nos interventions sur le débat général nous nous efforçons de rappeler aux camarades l'importance que nos syndiqués actifs continuent de militer à leur passage chez les retraités, a minima de rester adhérent.

Pour autant, notre présence aux CE, même nécessaire, ne suffit pas à éra-

diquer la perte de camarades. Pour tenter d'améliorer notre état d'orga et sous la pulsion du BR de PSE nous avons mis en place des «binômes actifs retraités» en charge d'un suivi plus rigoureux en nous aidant notamment des documents fournis par l'entreprise lors des plénières DP (délégation du personnel). Ce travail commence à peine, nous espérons qu'il porte rapidement ses fruits.

Depuis peu nous ciblons également des collègues que nous savons être sympathisants et bientôt en âge de partir en retraite pour leur proposer la journée d'information aux retraités. Il ne s'agit pas de systématiser mais l'expérience nous montre qu'il y a moyen de faire ad-

hérent des collègues qui n'auraient pas franchi le pas en activité.

Nous pensons également que les départs massifs de cheminots Maîtrises et Cadres dans les prochaines années appellent de la part de tous une vigilance et des rencontres peut être spécifiques. En effet, beaucoup de DPX (dirigeants de proximité) et plus largement de cadres sont attentifs à la parole de la CGT mais les pressions sont telles qu'il est quasiment impensable qu'ils franchissent le pas de la syndicalisation en temps qu'actifs.

Stéphane Lamouroux  
Secrétaire de la section de Villeneuve Saint Georges

## Secteur fédéral retraités - AMIENS

### Communication et syndicalisation

Lors de notre dernier Comité Général de secteur retraités du 20 octobre 2017, deux réflexions ont retenu l'attention des camarades.

La première concerne la nécessité d'éditer un journal qui aurait pour nom « Aujourd'hui en Picardie ». Le premier numéro est prévu début février 2018 et sa parution sera trimestrielle. Il s'agit d'un support qui se veut avant tout un lien entre nos syndiqués et entre nos sections.

La deuxième concerne la continuité syndicale qui reste à mettre en œuvre par des actes concrets (journées rencontre avec les retraitables, travail autour des listings de notations, des listings fournis par l'Entreprise en CE et DP). Il s'agit pour nous d'un objectif prioritaire.

Alain Cadot

© UFR



## Secteur fédéral retraités - DIJON

### L'orga : bien comprise c'est le moteur du renforcement

Le collectif de secteur retraités constate, après échanges et analyses, que tout ce qui concerne la remontée des points ORGA des sections n'est pas optimale : seulement la moitié des sections communique des éléments, sous diverses formes (Mail, SMS, Tel) et souvent celles-ci sont incomplètes.

Nous avons donc décidé de réunir les camarades en charge de ces questions (Orga et Politique Financière) de chaque section du Secteur, l'objectif étant de sensibiliser sur la nécessité de remontées régulières des informations et d'utiliser les mêmes documents, ce qui facilite la tâche du responsable Orga du collectif régional ainsi que la remontée des infos vers la Fédération.

Cette réunion s'est tenue le 15 novembre 2017 où 10 sections sur 14

étaient représentées 15 camarades étaient présents.

Une petite introduction pour centrer le sujet, suivi d'un diaporama avec arrêtés sur les points importants notamment sur les outils dont nous disposons et que nous devons utiliser (Point orga (modèle Fédéral), Fiche Orga, Fiche de liaison, Fichier adhérents).

Nous avons mis l'accent sur le nécessaire binôme (là où cela est possible) formé par le secrétaire Orga et le trésorier, et surtout comme le travail se fait dans le syndicat il doit y avoir un contact régulier avec nos camarades actifs.

Le débat qui a suivi a fait comprendre pourquoi ces infos sont nécessaires à chaque niveau que ce soit le syndicat, le secteur, la fédération.

Un autre sujet important a été abordé : la question du renforcement et de la continuité syndicale et le lien indispensable actifs/retraités.

Il ressort de cette réunion que ce travail était indispensable, et que les camarades percevaient mieux les enjeux et la méthode pour remplir leur responsabilité. Quelques camarades ont envoyé un mail pour exprimer leur ressenti et leur appréciation de cette demi-journée que chacun s'accorde à qualifier de positive.

D'un commun accord rendez-vous est pris pour un bilan lors du dernier trimestre 2018.

Daniel Menard, responsable Orga  
Alain Bernadat, secrétaire régional



# L'ACTION, ÇA SE CONS RAPPORT DE FORCES



© UFR

## Genèse d'une action.

En 2014, après la conférence de notre UFR au Verdon, notre Secteur Cheminot-e-s Retraité-e-s du Secteur Nord-Pas de Calais décide de bâtir un cahier revendicatif local basé sur notre quotidien, nos besoins, nos revendications spécifiques.

Cette même année, un nouveau directeur régional prend ses fonctions. Le secteur Fédéral sollicite une audience pour le secteur retraités-es. C'est donc une délégation de trois retraités-es qui rencontre le Directeur Régional et le Directeur des Ressources Humaines le 21 novembre 2014 et qui expose les revendications des cheminot-e-s retraités-es. A l'issue de cette entrevue, la direc-

tion régionale prend l'engagement de rencontrer au moins une fois par an, et plus si besoin, la délégation retraité-e-s afin de faire le point sur les différents sujets abordés.

## Mais au pays des promesses ...

Le 26 novembre de cette même année, Guillaume Pépy en visite sur Lille reçoit les représentants des cheminots et la secrétaire du Secteur Retraité-e-s fait partie de la délégation CGT. Celle-ci appuie sur les revendications nationales de notre UFR : refus de la mensualisation, augmentation des pensions, accès aux cabinets médicaux... revalorisation des pensions de réversion...

Chaque année, le secteur fédéral interpelle la direction régionale afin qu'elle reçoive la délégation retraitée ainsi qu'elle s'y était engagée. Réponse de la direction : inutile, rien n'a changé pour les retraité-e-s !

Comment nous satisfaire d'une telle réponse : en quelques mois la direction de notre entreprise a tellement fait reculer les acquis et droits des cheminots ? Bouleversé le paysage syndical, les métiers ... les fonctions ... ?

Et pour les retraité-e-s : mensualisation de la pension, suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves, veufs et divorcé-e-s, fiscalisation des majorations enfants... dématérialisation pour la quasi-totalité des documents émanant de la Caisse... Avant de solliciter une nouvelle audience régionale nous peaufinons notre cahier revendicatif et pour cela nous nous appuyons sur les militants et acteurs locaux concernés : élus, associations de locataires, service social ...

Notre secteur fédéral réitère une énième demande d'audience : refus de la direction, ce qui n'a rien de surprenant : les rapports entre la direction et les OS se sont durcis et la direction refuse toute rencontre avec les cheminots et encore moins avec les retraités-es qu'elle refuse de reconnaître comme cheminots-es.

**Après un CGSR élargi à un maximum de camarades, nous envahissons la plénière du CER Mobilités le 29 juin 2017 : un peu plus de 100 retraités-es soutenus-es par les cheminots actifs. Après une déclaration préliminaire, nous remettons notre cahier revendicatif, ainsi que les doubles de la pétition unitaire pour la défense de**

# TRUIT ! ET LE C'EST LA GAGNE !

la CPRP... sous les applaudissements de presque tous les élus (sauf ceux de l'UNSA et de la CFDT).

Devant notre détermination la direction consent à nous accorder une audience. Celle-ci aura lieu le 18 septembre 2017.

Les points abordés sont les suivants :

**1. Les Facilités de Circulations (FC)** face à l'attitude de certains ASCT envers les retraité-e-s utilisant les FC.

La CGT dénonce la réécriture du RH 0246 (ex PS 11B, Facilités de Circulation pour les retraité-e-s) et notamment l'ajout qui a été fait à l'art.1.4. Une phrase très ambiguë concerne les droits et devoirs du retraité. Notre démarche découle de l'attitude de certains contrôleurs envers les retraité-e-s les incitant à céder leurs places aux usagers/clients en dehors d'une situation altérée.

Qui plus est, la CGT dénonce les difficultés à accéder à Internet (fracture numérique) et de disposer d'un réel interlocuteur à l'Agence Paye Famille (APF) dont l'avenir est incertain.

Le DRH après avoir cru bon de nous rappeler les devoirs des cheminots dans les trains, nous rappelle le démenti officiel de la SNCF sur la réduction des FC, craignant la réaction de tous les Cheminots.

Il prend l'engagement de faire respecter les textes, concernant les droits et devoirs de chacun, et d'en rappeler la teneur aux directions des ERC & ESV. (ERC = TER, ESV = Voyages). Il a aussi évoqué la dématérialisation des FC : « Pass-Carmillon » pour les ayants-droit arguant que l'URSSAF réclame ses cotisations sur cet « avantage en nature »...

Le DRH affirme que la facilitation de l'accès à Internet n'est pas une priorité et ce n'est pas propre à la SNCF. Néanmoins, il vérifiera les statistiques de réponses téléphoniques de l'APF.

Le DRH nous affirme qu'il n'y a aucune remise en cause des FC pour les retraité-e-s.

**2. Les engagements nationaux de la direction suite à la remise des 40 000 signatures de la pétition nationale unitaire.**

La CGT a demandé des explications quant à l'implication des assistantes sociales pour le recensement des retraité-e-s éprouvant des difficultés à contacter la CPRP et l'APF par Internet, ainsi que pour toutes autres démarches administratives depuis la suppression de la fiche de pension au format papier.

Le DRH s'est engagé à nous donner rapidement la déclinaison régionale de ces promesses nationales, rien n'ayant été fait à ce jour.

**3. Suivi médical post-professionnel suite à l'exposition à l'amiante et autres produits cancérigènes.**

Le DRH nous renvoie à la fiche de prise en charge et suivi post-professionnel de la CPRP, disponible sur son site Internet... Il précise que chaque établissement doit remettre aux agents concernés une attestation obligatoire d'exposition. Il s'engage à s'assurer qu'à l'avenir les cabinets médicaux informent les futurs retraitables.

La CGT exige que les futur-e-s retraité-e-s ayant été exposé-e-s à des produits cancérigènes puissent disposer de leur dossier médical lors de leur départ ainsi que de la possibilité de bénéficier d'un suivi post-professionnel dans les cabinets médicaux SNCF de notre région.

De même pour les agents, toujours en activité, concernés par le suivi médical particulier (SMP), avoir la certitude que les examens périodiques soient effectués en fonction de l'exposition et de la réglementation.

**4. Accès aux cabinets médicaux SNCF**

La CGT réitère sa demande d'accès aux cabinets médicaux SNCF pour les retraité-e-s et les ayants-droit. Les retraités-e-s qui ont pu bénéficier de consultations de médecins spécialistes renommés durant leur carrière professionnelle, en sont privés à la retraite et peinent à retrouver la même qualité de soins. Ces médecins spécialistes étant déjà saturés, refusent toute nouvelle patientèle. C'est inacceptable !

**5. Logements**

La CGT rappelle que le logement est un droit tant pour les cheminot-e-s actif-ve-s que retraité-e-s. Au moment de la retraite ce droit est remis en cause et avec une acuité particulière pour les pensions de réversion en raison de leur faible montant. Nous demandons un point précis sur le parc logement : réhabilitation, rénovation, construction, revente.

Le DRH communiquera cette information.

Tout au long de cette audience, nous sommes intervenus sur le problème récurrent du faible montant des pensions de réversion et des difficultés liées à l'avancement en âge.

L'audience se conclut par un engagement de rencontre annuelle.

*La CGT restera vigilante*

Marie-Christine Menard  
Secrétaire secteur régional Retraité-e-s  
Nord-Pas de Calais

Secteur fédéral retraités - PARIS RIVE GAUCHE - SECTION DE BRÉTIGNY

## La protection sociale en débat

Depuis plusieurs années, le bureau de la section des retraités de Brétigny a décidé de faire une journée d'information à l'adresse des syndiqués actifs et retraités afin de permettre une véritable continuité entre les actifs et les retraités sur différents thèmes.

Cette année, en accord avec le syndicat, le thème retenu était « la protection sociale ». En effet, nous voyons depuis plusieurs années des atteintes sans précédent sur tous ce qui a été mis en place par le CNR (Conseil National de la Résistance).

Les différents gouvernements se sont acharnés (à travers de nouvelles soi-disant réformes qui ne sont en fait que des régressions sociales) à porter atteintes aux plus fragiles de la société.

Il était donc important de faire connaître à l'ensemble de nos syndiqués l'origine

historique et politique de la mise en place de la protection sociale.

Le 19 octobre 2017, cette journée a permis de rassembler 35 personnes afin de débattre sur le thème de la protection sociale et ainsi permettre de découvrir l'importance du lien entre les actifs et les retraités sur l'ensemble des problématiques rencontrées dans la vie professionnelle et privée.

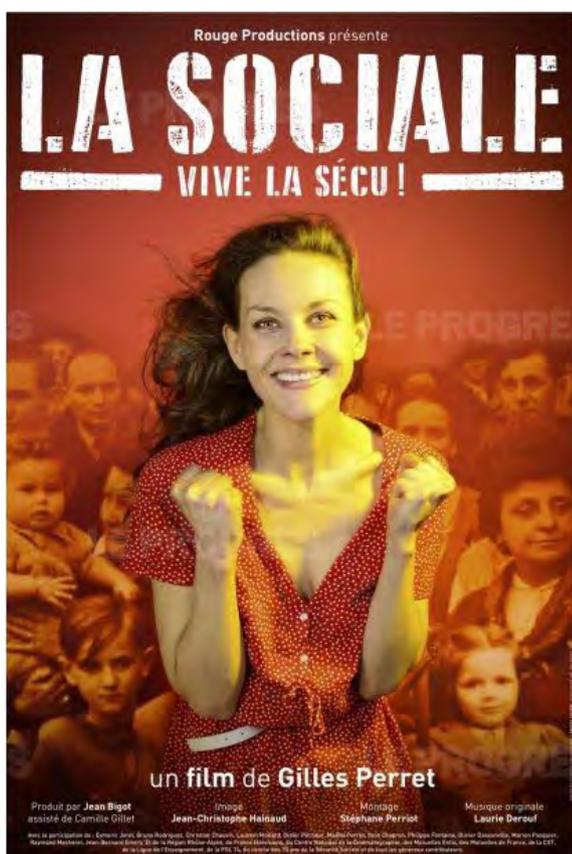
Ce film sur « *La sociale* » nous fait découvrir la place de la CGT et du Parti Communiste dans l'élaboration et la mise en place de cette vision révolutionnaire d'une société de partage et de solidarité permettant à tous de cotiser selon ses revenus et bénéficier selon ses besoins. Nous voyons que la tâche était difficile et que la volonté et la persévérance de chacun a donc permis cette mise en place, les opposants du départ n'ont pas changé, ce sont toujours

les mêmes, leurs discours n'ont pas changé non plus, ils utilisent les mêmes arguments pour remettre en question les droits sociaux.

Ces droits ne sont pas inscrits dans le marbre loin s'en faut, ils sont le résultat du rapport de force dont chacun doit en être l'acteur, c'est pourquoi, la prise de conscience de la continuité syndicale est au centre du rapport de force et ce dans le syndicat de proximité.

Les différents débats interactifs qui ont suivi la diffusion du film ont été d'une grande richesse et ont fait prendre conscience à l'ensemble des présents de l'importance du lien syndical intergénérationnel et la place de chacun dans l'évolution de la société.

Gilles Rivière  
Secrétaire de section



## SECTION DE MONTARGIS

### Thème : La protection sociale

Le jeudi 19 octobre 2017, la section a organisé une soirée débat sur le thème de la protection sociale. Au regard des menaces qui pèsent sur l'ensemble du dispositif de sécurité sociale (maladie, retraite, etc) et par déclinaison sur la CPRP, il nous semblait important d'informer le plus grand nombre sur les enjeux majeurs à ce sujet. Que se cache-t-il vraiment derrière l'augmentation de 1,7 point de la CSG pour les retraités et les actifs ? Que se cache-t-il derrière la baisse des cotisations sociales pour les actifs ? Il est urgent de faire la lumière sur ces mesures d'une extrême gravité qui visent à fiscaliser notre système de protection sociale.

La soirée était articulée autour de la projection du film de Gilles Perret : « *La Sociale* », film qui raconte l'histoire de la Sécu et le rôle primordial qu'ont eu les militants CGT dans la construction de cet édifice. Les 27 participants ont été enthousiasmés, puis le débat a été riche et les questions de financement de la protection sociale ont pu être véritablement évoqués. Conformément au travail commun engagé entre le syndicat et la section, une nouvelle projection de ce film sera organisée pour permettre un plus large accès aux actifs.

Patrick Gaudillat  
Trésorier de la section

## Secteur fédéral retraités - CHALON-SUR-SAÔNE

Se souvenir du passé pour nourrir le présent

## Célébration, des 100 ANS de la Fédération des Cheminots



© Patrice Morel

En effet, avant nous, les générations qui se sont succédées ont toutes été confrontées à des situations inédites, difficiles, dramatiques. Le numéro 59/60 « Les cahiers de l'institut d'histoire sociale » de notre fédération des cheminots relate très bien les faits les plus marquants.

L'organisation de cet événement a été confiée de fait à la section de retraités de Chalon-sur-Saône pour tous les syndicats et sections du département qui se retrouvaient invités à s'inscrire pleinement puisqu'ils contribuent quotidiennement par leurs luttes à enrichir l'histoire sociale et perpétuer ainsi la chaîne de notre humanité.

L'exposition fédérale reprenant 17 « unes » de la Tribune des Cheminots était, bien entendu, en bonne place dans la salle, elle était accompagnée par une série de photos retraçant les grands moments de luttes du syndicat Chalonnais : l'action équipement de mai 1984 contre des suppressions d'établissements et d'équipes, action qui a conduit au blocage de la gare « postes

d'aiguillage occupés », la grève de 1986/1987, la grève de 1995, avec en point d'orgue le dernier train du camarade qui fut trésorier du syndicat. Des photos qui témoignent aussi de la vie du syndicat, les AG, les congrès, les remises de cannes, moments conviviaux et fraternels, pendant les visites il a fallu expliquer ce symbole qui permettait de remercier le camarade de sa fidélité et qui permettait d'assurer la continuité syndicale.

Dans la salle était exposée la bannière du syndicat jumelé avec l'ONCF : bannière confectionnée par des femmes de militants dans les années 1910.

A l'entrée de la salle une maquette d'un camarade (Pierre Jaillet) de la section de Louhans, accueillait les visiteurs, un tramway dit « tacot de la Bresse » à l'échelle 1/25,5 qui a circulé entre Louhans et Tournus de 1907 à 1938, sur voie métrique.

L'après-midi de la première journée était entrée libre, le film des 100 ans

ainsi que le film : « *Jusqu'ici tu vas bien* » passaient en boucle.

Le matin de la deuxième journée était spécifique aux cheminots de l'ensemble du département de Saône et Loire. Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'IHS Fédéral, l'IHS 71, le Secteur fédéral de Dijon, l'Union Départemental. Après une courte introduction, le film 100 ans de la Fédération est projeté puis suivi d'un débat qui fut de qualité. Les services publics, la sécurité, le ferroutage, l'avenir de la VFCEA, la complémentarité des transports dans l'aménagement du territoire, le service public, l'impact des gouvernements successifs furent les principaux thèmes abordés.

Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous le doyen de notre section Marcel Leroy qui a fêté ses 98 ans en juillet. Puis vint l'heure du repas fraternel auquel Marcel participa avec beaucoup de plaisir.

Alain Bernadat,  
Le Secrétariat de la section

# Hommage à Georges Séguy



© Pascale Lalys

Georges Séguy est décédé en août 2016. Après avoir joué un si grand rôle dans notre pays, en particulier pendant ses mandats de secrétaire général de notre Confédération CGT, Georges avait choisi notre région pour passer sa retraite, aussi était-il adhérent sur notre section de retraités. Au delà des hommages nationaux et départementaux qui se sont tenus pendant le dernier trimestre 2016 à l'initiative de la CGT et du PCF, notre section a souhaité organiser une journée à la mémoire de notre camarade et ce à l'approche de la date anniversaire de sa disparition.

L'objectif de cette journée était de sensibiliser chacun sur l'importance de ne pas réduire le rôle de cet homme à celui qu'il a eu dans la CGT (Fédération des Cheminots et Confédération) et dans le Parti Communiste Français. En effet, en raison de son engagement dans la résistance, il a d'abord été un des plus jeunes déportés (à Mauthausen) pendant la guerre 1939-1945.

Nous lui devons le complexe CGT (la bourse nationale du travail) à Montreuil qui réuni en un seul lieu Confédération, Fédérations et Organismes CGT. Il a contribué à la réalisation de l'Institut d'Histoire Sociale, puis participé à ses travaux tant que ses forces le lui ont permis. Georges a fait partie

des «cent personnalités» signataires de l'Appel des Cent en 1982, toutes venues d'horizons sociaux différents, réunies « pour un monde débarrassé de la menace des armes de destruction massive ». Son engagement pour la paix est resté très fort toute sa vie.

La journée a été programmée le mardi 27 juin 2017, avec dès le matin une visite guidée et commentée du musée départemental de la résistance et de la déportation à Lorris, musée pour lequel Georges s'est beaucoup investi (ses contributions, son témoignage de déporté, ses conférences auprès des collégiens et des lycéens). Aient répondu présent des camarades de la section, de l'USR ainsi que Gilbert Gar-

rel pour l'IHS confédérale. L'après-midi, c'est en compagnie de son fils Michel que nous lui avons rendu hommage au cimetière de Vieilles-Maisons, là où reposent ses cendres et celles de son épouse.

Nous avons convenu de renouveler cette initiative en mai 2018 (à l'occasion du cinquantenaire de mai 1968) et certainement de continuer au-delà pour perpétuer sa mémoire.

A lire : «Résister : de Mauthausen à mai 68» et «Ce que la vie m'a appris» 2 livres de Georges Séguy.

Patrick Gaudillat  
Trésorier de la section

## FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Fonction : .....  
 Grade : .....  
 Position de rémunération : .....  
 Etablissement : .....  
 Tél : .....  
 E-mail : .....

**J'ADHÈRE À LA CGT**  
  
 FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS  
 263, Rue de Paris - Case 546  
 93 515 MONTREUIL Cedex  
 Tél : 01.55.82.84.40  
 orga@cheminotcgt.fr  
 www.cheminotcgt.fr

### BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :  
 « Que fait la CGT ? »  
 FAITES-LA !**

Nom du secteur : ..... Tél : .....  
 Syndicat : ..... Tél : .....  
 Nom du contact : .....  
 Nom du syndiqué : .....